

4E07-18

La gravure d'Achille Defiore.

Pourtant, par une voie indirecte, il y a des chances pour que tu puisses tourner sous peine cette difficulté. En 1825, un graveur assez estimé, Achille Defiore, a fait paraître une estampe qui représente le portrait du Roi de Rome, d'après Prud'hon. A priori, on est porté à penser que la planche reproduit le portrait exposé au Salon de 1812. S'il en est ainsi, il n'y a pas besoin de se mettre en quête de l'original de cette oeuvre. La gravure te suffit. procède à la comparaison visuelle. Il faut donc que tu te rendes à la Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes, et que tu examines cette gravure.

Pour cela, vois d'abord ton beau-frère, sans l'autorisation de qui tu ne serais pas admis aux Estampes. Et prie-le de te confier aux bons soins de l'un des conservateurs, qui recherchera et te montrera la gravure, peut être en te renvoyant au lendemain. Mais dans ce dernier cas tu ne perdras pas la course, car tu pourras profiter de ta présence pour faire deux petites recherches dont je parlerai ci-après.

Surtout ici encore tu risques de te heurter à un obstacle. Tu viens de supposer que Defiore a pris pour sujet de sa planche le tableau de 1812 au Salon de 1812. Cela est possible et même probable. Cependant on doit prévoir — vu la date de 1825 — que ce n'est pas ce tableau qu'il a gravi, mais un autre portrait du Roi de Rome dû également à Prud'hon. Celui-ci n'a pas dû se borner à faire un unique croquis du marmot impérial avant de le peindre; suivant sa coutume, il en a exécuté probablement plusieurs, dont il a choisi l'un pour modèle de son tableau, en écartant les autres. En bien, il n'est pas impossible que ce soit d'après l'un de ces autres croquis, que Defiore ait travaillé, le portrait de 1812 et qu'il l'ait quitté la France ou étant sous clé à Paris. En ce cas la gravure de Defiore ne reproduit pas la peinture exposée au Salon. Tu verras bien si cette gravure reproduit une oeuvre peinte ou une oeuvre dessinée. Les différences sont appréciables.

Mon cher ami, depuis que tu m'as parlé de ton portrait du Roi de Rome, j'en repense de ne pas t'avoir mieux renseigné sur la marche qu'il faudrait suivre, pour rechercher méthodiquement si ce dessin est bien l'œuvre de Prud'hon. En conséquence, ces jours-ci j'ai consigné pour ton usage, sur une série de feuillets, différentes indications susceptibles de t'aider à bien diriger tes investigations.

Mais, au moment où j'achève de rédiger ces papiers, je m'aperçois que j'ai mis la charrette devant les bœufs. J'ai en effet réservé pour la fin ce que j'aurais dû dire en commençant. Dans ces conditions, je mets de côté les susdits papiers, qui appellent des changements, et je t'adresse tout de suite la présente note. Elle doit servir de préface à tout le reste.

Recherche préalable à entreprendre.

Il y a peut-être un moyen expéditif d'éclaircir la question qui te préoccupe. Le voici.

D'après ce que tu m'as expliqué, ton dessin représente le Roi de Rome à l'âge d'environ 20 mois. Or Prud'hon a exposé au Salon de 1812 un portrait du jeune prince, lequel, étant né le 10 mars 1811, avait 18 ou 19 mois lors de l'ouverture de cette exposition. (Le Salon avait alors lieu en automne.) Les âges, tu le vois, correspondent.

Prud'hon n'a pas exécuté son tableau sans faire des croquis préparatoires. C'est l'habitude. C'était surtout le sien. Il multipliait toujours les essais avant de peindre. Il peut donc se faire que le portrait dont tu es l'heureux possesseur soit précisément l'un de ceux qu'il a conformés à titre préparatoire. La première chose que tu dois faire est donc de comparer ton dessin avec le tableau. Si, par bonheur, les deux effigies présentent des analogies suffisantes, tu seras fondé à en conclure que ton dessin émane réellement de Prud'hon.

Par malheur, le rapprochement et la comparaison des deux objets, qui dans bien d'autres cas seraient choses faciles, se trouvent dans l'espèce présente une opération malaisée. Tu vas en juger.

Le portrait original de 1812.

Où est actuellement le tableau de Prud'homme? Personne n'a l'air de le savoir. Si j'é pouvais sortir et circuler, j'irais tout de suite à la Bibliothèque nationale et je débrouillerais vite cette énigme. Mais, claquemuré comme je le suis dans mon pigeonnier, et n'ayant d'autres instruments de travail que quatre ou cinq livres prélevés sur mes rayons, je me suis embarrassé. Je vois bien dans ces livres que Prud'homme a peint le portrait du Roi de Rome. Mais nulle part il n'est dit où ce portrait est conservé. Un seul auteur — l'auteur d'une brochure secondaire — le signale en ces termes: "Portrait du Roi de Rome. Salon de 1812. A Parme?" Remarque le point d'interrogation. Il signifie qu'on suppose le tableau à Parme, mais on n'ose pas l'affirmer.

Pour moi, j'ai peine à ajouter foi à cette indication conjecturale? Je me rappelle assez bien le musée de Parme. Il n'est pas assés touffu pour qu'on s'y perde. A part cinq Corièges délicieux, tout est de second ordre. Si j'avais vu une œuvre de l'école française, importante par son sujet et par le nom de son auteur, je crois que j'en serais soucieux. Au reste, j'ai bien interrogé mon Nader, j'en n'y rencontre ni le nom du Roi de Rome, ni celui de Prud'homme.

Et puis il y a une autre raison de doute. Que Marie-Louise ait fait venir à Parme le portrait de son fils, on le conçoit. Mais, quand elle est morte en 1847, son duc de Parme a passé à son Bourbon de Naples, qui n'a pas dû se soucier de conserver chez lui le "ritratto" du fils de Napoléon. Ne l'a-t-on pas détruit alors? L'un des familiers de l'ex-impératrice, un écrivain, nommé le Cte de Dambelle, a bien détruit le mobilier que la ville de Paris avait offert en 1810 à Marie-Louise, lors de son mariage! Si le portrait a été respecté, on l'a sans doute transporté à Vienne, où peut-être il est encore.

Il n'est pas malaisé de savoir s'il est à Parme ou à Vienne. Et s'il existe dans l'une de ces villes, tout permet de croire qu'on peut en faire venir une photographie pour 10 ou 15 francs. Je t'indiquerai la manière de s'y prendre.

Mais provisoirement, te le vois, il n'y a pas moyen de comparer dessin en parallèle avec le portrait de Prud'homme.

La gravure d'Achille Lefèvre.

Pourtant il y a des chances pour que, par une voie indirecte, tu réussisses à surmonter cette difficulté. En 1812, un graveur de quelque renom, Achille Lefèvre, a fait paraître une estampe qui représente le Portrait du Roi de Rome d'après Prud'hon. Il est naturel de penser que sa planche reproduit le portrait exposé au Salon de 1812. S'il en est ainsi, il n'y a pas besoin de se mettre en quête de la peinture originale de Prud'hon. Qu'elle repose à Parme, à Vienne, ou ailleurs, ou même qu'elle ait disparu, cela n'importe pas. La gravure suffit pour procéder à la comparaison désirable dont il a été question plus haut.

Ceci dit, où et comment pourras-tu voir la gravure de Lefèvre? Là-dessus j'ai deux indications à te donner.

1^{re} Va à la Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes. N'oublie pas de te faire présenter par ton beau-frère, que tu feras bien de prévenir de ta visite. Tu ne seras admis aux Estampes qu'avec son autorisation. Fais-le de confiance à personne aux bons soins de l'un des conservateurs, qu'il chargera de recherches et de te montrer la gravure. Autrement tu perdrais du temps et ne t'en tirerais pas.

2^e Il est nécessaire que tu saches si la planche de Lefèvre est bien la reproduction du portrait exposé en 1812. Tu profiteras de ta présence aux Estampes pour élucider ce point. C'est très facile. Tu demanderas à ton mentor de te confier pour un moment le livret du Salon de 1812. Il y a au dépôt de la Bibliothèque une bibliothèque très bien fournie des catalogues et autres similaires dont le personnel et les travailleurs ont besoin pour leurs recherches. Quand tu auras le livret en main, cherche le nom de Prud'hon, et tu trouveras là une description sommaire du portrait exposé par lui. Elle te permettra de juger si la gravure de Lefèvre est conforme au tableau.

Alors il constatera, cette gravure équivalant au portrait original, tu constateras en quoi ton dessin leur ressemble ou en diffère. Je souhaite qu'il leur ressemble tout à fait.

Je viens de raisonner dans l'hypothèse, d'ailleurs très vraisemblable, où Lefèvre a exécuté

La planche d'après la peinture envoyée par Frud'hon au Salon de 1812. Je dois toutefois formuler à ce sujet une réserve, qui m'est suggérée par la date — 1825 — à laquelle la gravure a été éditée. Entre 1812 et 1825 il s'est écoulé environ treize ans. Pourquoi le graveur a-t-il attendu si longtemps pour faire au public la reproduction du portrait du Roi de Rome? Est-ce parce que l'autorité politique de l'Époque n'aurait pas toléré, dans les années antérieures, qu'on mit l'effigie du fils de l'Empereur en circulation? C'est possible. Quoiqu'il en soit, on est porté à se demander comment le graveur a pu graver le tableau de 1812 à une époque où ce tableau devait avoir quitté la France, ou bien, s'il y était demeuré, était certainement soustrait à la vue du public?

Cela fait surgir une question : celle de savoir si le tableau a réellement travaillé d'après l'œuvre peinte par Frud'hon, ou simplement d'après un dessin du maître. Lefèvre a pu en effet exécuter sa planche : 1^{re} d'après le croquis dont Frud'hon s'est tenu pour exécuter la toile ; 2^e d'après un autre croquis du même temps que Frud'hon, après l'avoir tracé, n'a pas retenu comme proto-type de son tableau ; — 3^e d'après un dessin un peu postérieur, datant de 1812 ou 1813, ou Thiers, maître de dessin de Marie-Louise, a eu l'occasion de dessiner plusieurs fois l'enfant.

Je me borne, pour le moment, à signaler ces hypothèses. Il y reviendrai, s'il y a lieu, après que tu auras étudié la gravure. Retiens-en seulement ceci : il sera bon qu'en la temps sera sous tes yeux, que tu examines si elle a été gravée d'après une peinture ou d'après un dessin. Cela se discerne assez facilement.